PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Direction du secrétariat corporatif

Montréal, le 30 décembre 2025

OBJET : **Demande d'accès à l'information**
N/D : 06122.05.0948

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le **2 décembre 2025**.

En ce qui concerne les deux premiers points de votre demande, nous ne pouvons vous donner accès à l'information demandée, puisqu'il s'agit de renseignements financiers et commerciaux traités de façon confidentielle par la Société et visée par les articles 21 et 22 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (la Loi). En effet, compte tenu du contexte dans lequel la Société exerce ses activités, elle fait face à une compétition de plus en plus présente, notamment quant à son offre de pari sportif qui est en concurrence avec celle des opérateurs illégaux. Ainsi, la Société doit s'assurer de ne pas divulguer des informations qui donneraient un avantage appréciable à ses compétiteurs ou qui nuiraient à ses intérêts ou à sa compétitivité.

Relativement au troisième point de votre demande, l'offre de paris est disponible publiquement sur le site internet de Loto-Québec dans la section Mise-O-Jeu+, sous la rubrique « Sports A-Z ». Veuillez noter qu'il s'agit de l'offre de paris au moment de la consultation du site par l'utilisateur et que, conformément aux conditions d'utilisations, cette offre peut changer à tout moment, et ce, sans préavis.

Finalement, à l'égard du dernier point de votre demande, veuillez noter que l'offre de paris n'est pas établie nécessairement par le biais d'ententes commerciales à cet effet. Toutefois, la Société détient des ententes avec certaines organisations qui prévoient des droits d'affichage sur notre site internet Mise-O-Jeu+. Les partenaires ci-dessous permettent contractuellement de les associer aux offres de paris sportifs de Loto-Québec en affichant leur logo sur la page internet Mise-O-Jeu:

- Samouraï MMA
- Eye of the Tiger
- Alliance de Montréal
- Alouettes de Montréal
- CF Montréal
- Roses de Montréal
- Grand Prix de Trois-Rivières
- Rocket de Laval
- Canadiens de Montréal
- Lions de Trois-Rivières
- Aigles de Trois-Rivières
- Capitales de Québec

Vous pouvez en appeler de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note concernant l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

[Original signé]

François Racine
Directeur du Secrétariat corporatif
Responsable adjoint de l'accès à l'information
Loto-Québec